

LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE ET LA POSTURE DE « LEADERSHIP » DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE



OBJECTIFS DE FORMATION

- Optimiser le pilotage pédagogique du directeur, pour faire mieux réussir chacun des élèves.
- Se constituer une culture commune autour de sujets centraux

LE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE : SE QUESTIONNER



Qu'est-ce que le pilotage pédagogique pour un directeur-une directrice ?

Deux mots ou verbes.

LE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE : SE QUESTIONNER

En quoi le pilotage pédagogique est-il l'affaire du directeur, de la directrice ?

PROGRAMME

- La direction d'école : cadre institutionnel
- Évaluation des directeurs
- Les leviers du pilotage : un exemple, la planification des temps de concertation
- Le pilotage pédagogique : alignement pédagogique
- Le pilotage pédagogique : analyse des évaluations nationales

LA DIRECTION D'ÉCOLE : CADRE INSTITUTIONNEL

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Circulaire 2014

Référentiel métier des directeurs d'école

- Animation : assurer la coordination nécessaire entre les enseignants de l'école ; organiser les travaux de conseils
- Impulsion : s'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves ; impulser les liaisons et la continuité des apprentissages
- Pilotage : projet d'école ; climat scolaire

Circulaire 2020

Fonction et conditions de travail

- Donner du temps : 2 jours de formation ; amélioration des décharges
- Simplifier : pleine responsabilité de la programmation et la mise en œuvre des 108h dans le respect de la répartition réglementaire
- Accompagner et renforcer les échanges entre pairs : GSDD ; temps d'échanges lors des animations pédagogiques

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Loi du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou directeur d'école (« *Loi Rilhac* »)

- Il dispose d'une autorité fonctionnelle dans le cadre des missions qui lui sont confiées
- Le directeur d'école dispose d'un emploi de direction
- Le directeur administre l'école et en pilote le projet pédagogique

Autorité fonctionnelle : pouvoir prendre des décisions dans le cadre d'un rôle défini administrativement

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Décret du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

- Missions : fonctionnement de l'école ; **pilotage pédagogique de l'école** ; relations avec les partenaires de l'école
- Conditions de nomination et d'exercice des fonctions de directeurs d'école : bonification d'ancienneté de 3 mois chaque année ; emploi peut être retiré par le DASEN dans l'intérêt du service ; évaluation au plus tard après 3 ans d'exercice et tous les 5 ans

Missions relatives

AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE	AU PILOTAGE PEDAGOGIQUE	AUX RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none">- Veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation- Prend toute disposition utile concernant l'organisation et le bon fonctionnement de l'école pour que celle-ci assure sa fonction de service public- Il a autorité sur l'ensemble des personnes présentes pendant le temps scolaire	<ul style="list-style-type: none">- Conduit le projet pédagogique d'école- S'assure du suivi pédagogique et de la continuité des apprentissages entre maternelle et élémentaire et avec le collègue- Anime et coordonne l'équipe pédagogique- Coordonne les projets pédagogiques, soutient les initiatives permettant d'améliorer l'efficacité de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none">- Contribue à la protection de l'enfance- Représente l'institution auprès de la commune, interlocuteur de la commune- Veille à la qualité des relations avec l'ensemble des partenaires

LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE

3 actions essentielles

Animation

Impulsion

Pilotage

**ANNEXE 2 : Document produit par le Groupe de Suivi départemental des Directrices et Directeurs (GSDD) de l'Isère
concernant les missions des directrices et directeurs
à destination des PE et des différents partenaires de l'école**

critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
Animation			
Impulsion			
Pilotage			

Critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
ANIMATION	<p>Préside et organise les conseils (des maîtres, de cycles, d'école), en établit le relevé de conclusions et en assure le suivi.</p>	<p>Prévoir le calendrier annuel des différentes réunions, en établir l'ordre du jour avec le conseil des maitres et les partenaires pour le conseil d'école.</p>	<p>Proposer des sujets à l'ordre du jour des réunions. Alterner le rôle de « secrétaire » lors des différentes réunions.</p>
	<p>Veille à la bonne intégration de tous les personnels (PE, PES, TR, RASED, AESH; ATSEM, étudiants de l'INSPE)</p>	<p>Donner les clés, les codes de photocopies, des services, le projet d'école, etc... Organiser le service des ATSEM dans le respect de leur fonction (cf Charte des ATSEM)</p>	<p>Renseigner le document du remplaçant. Annoter dans les programmes affichés ce qui a déjà été étudié.</p>

ANIMATION

- Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité
- Gérer les tensions
- Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école
- Favoriser l'intégration des personnels dans une équipe
- Assurer la coordination entre l'équipe pédagogique et les intervenants réguliers ou ponctuels pendant le temps scolaire
- Préparer et conduire les réunions de conseils des maîtres en diffuser les conclusions et assurer le suivi des décisions prises
- Veiller à la tenue des conseils de cycle et en diffuse les conclusions
- Faire prévaloir l'intérêt des élèves dans la prise de décision
- Faire émerger des besoins de formation professionnelle au sein de l'équipe pédagogique

Critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
IMPULSION	Encourage le travail et les innovations pédagogiques en lien avec le projet d'école.	Relayer les recommandations et propositions pédagogiques nationales et académiques. Valoriser celles qui correspondent au projet d'école et au territoire.	Echanger en équipe sur la mise en œuvre des actions du projet d'école au sein des classes.
	S'assure de la progression, du soutien et de l'évaluation de tous les élèves quels que soient leurs besoins éducatifs particuliers.	Prévoir des conseils des maîtres autour des élèves à besoins éducatifs particuliers. Veiller à la mise en œuvre des aides nécessaires.	Répertorier les points d'appui et ceux à améliorer pour les élèves en difficulté en s'appuyant sur les documents liés aux parcours individualisés des élèves (PPRE, PAI, PPS, PAP, projets liés aux ENA et EFIV).
	Réunit l'équipe éducative quand la situation d'un élève l'exige (efficience scolaire, assiduité ou comportement).	Mener les débats et réguler la parole entre les différents membres conviés.	Expliciter les réussites de l'élève et les points restant à améliorer en s'appuyant sur les évaluations et les productions de l'élève. Proposer des pistes d'action.
	Impulse les liaisons nécessaire à la continuité des apprentissages entre les cycles.	Prévoir des conseils des maîtres pour travailler les liaisons inter-cycles en s'appuyant sur l'analyse des évaluations. Constituer les dossiers des parcours individualisés des élèves.	Être référent pour les conseils école-collège au cycle 3.

IMPULSION

- Actualiser sa connaissance des programmes et instructions officielles s'appliquant à l'école primaire, tenir à jour la documentation de l'école
- Contribuer, en lien avec l'équipe de l'IEN de circonscription, à la diffusion des programmes et instructions officielles
- S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves
- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers
- Veiller à l'inclusion des élèves en situation de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Participer à des concertations et à des constructions de projets inter cycles notamment avec des enseignants du second degré
- Contribuer à la définition et à l'accompagnement du parcours des élèves de l'école au collège
- Contribuer au repérage des élèves à besoins éducatifs particuliers

Critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
PILOTAGE	<p>Coordonne l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet d'école.</p>	<p>Déterminer en équipe les axes prioritaires, les indicateurs, les actions et l'évaluation de celles-ci en fonction du territoire.</p>	<p>Identifier les besoins des élèves et proposer des actions adaptées.</p>
	<p>Sensibilise l'équipe pédagogique et les partenaires de l'école à la qualité du climat scolaire dans le but d'améliorer le bien-être de tous à l'école.</p>	<p>Identifie les axes prioritaires d'amélioration du climat scolaire et mettre en place des actions de prévention (café des parents, portes ouvertes, etc...).</p> <p>Renseigner l'application « Faits établissements ».</p>	<p>Informers des incidents récurrents.</p>

PILOTAGE

- S'inscrire dans une démarche projet ; mobiliser une équipe sur des objectifs partagés
- Mettre en place des outils et une pratique du diagnostic d'école ; en faire partager les conclusions
- Construire des indicateurs pertinents et piloter l'évaluation du projet d'école
- Utiliser les outils numériques (bases de données et logiciels) pour suivre le tableau de bord de l'école
- Sensibiliser les équipes pédagogiques aux signes de mal-être des enfants et mobiliser la communauté éducative dans les démarches appropriées

LES PRINCIPALES PRIORITÉS DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE

Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école.

Préparer et conduire les réunions, assurer le suivi des décisions prises.

Faire prévaloir **l'intérêt des élèves** dans la prise de décision
Actualiser les connaissances (socle, programmes, IO).

S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves.

EVALUATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS

CIRCULAIRE DU 20 MARS 2024

- Au plus tard après trois ans d'exercice dans la fonction, puis au moins une fois tous les cinq ans.
- Notification individuelle avant le début des vacances d'été.
- Notification de la date de l'entretien (15 jours calendaires au plus tard avant la date de celui-ci). A lieu en dehors des heures de classe.
- Entretien porte sur la mission spécifique de directeur d'école, sur les conditions d'exercice des fonctions, sur les besoins en formation et les éventuelles perspectives d'évolution ou de mobilité.
- Entretien porte sur la maîtrise des fonctions occupées et les compétences mises en œuvre.
- Évaluation au regard des compétences du référentiel métier.

CIRCULAIRE DU 20 MARS 2024

Compte rendu écrit.

Notification par l'IEN de la grille et l'appréciation proposée.

Délai de 30 jours pour formuler des observations.

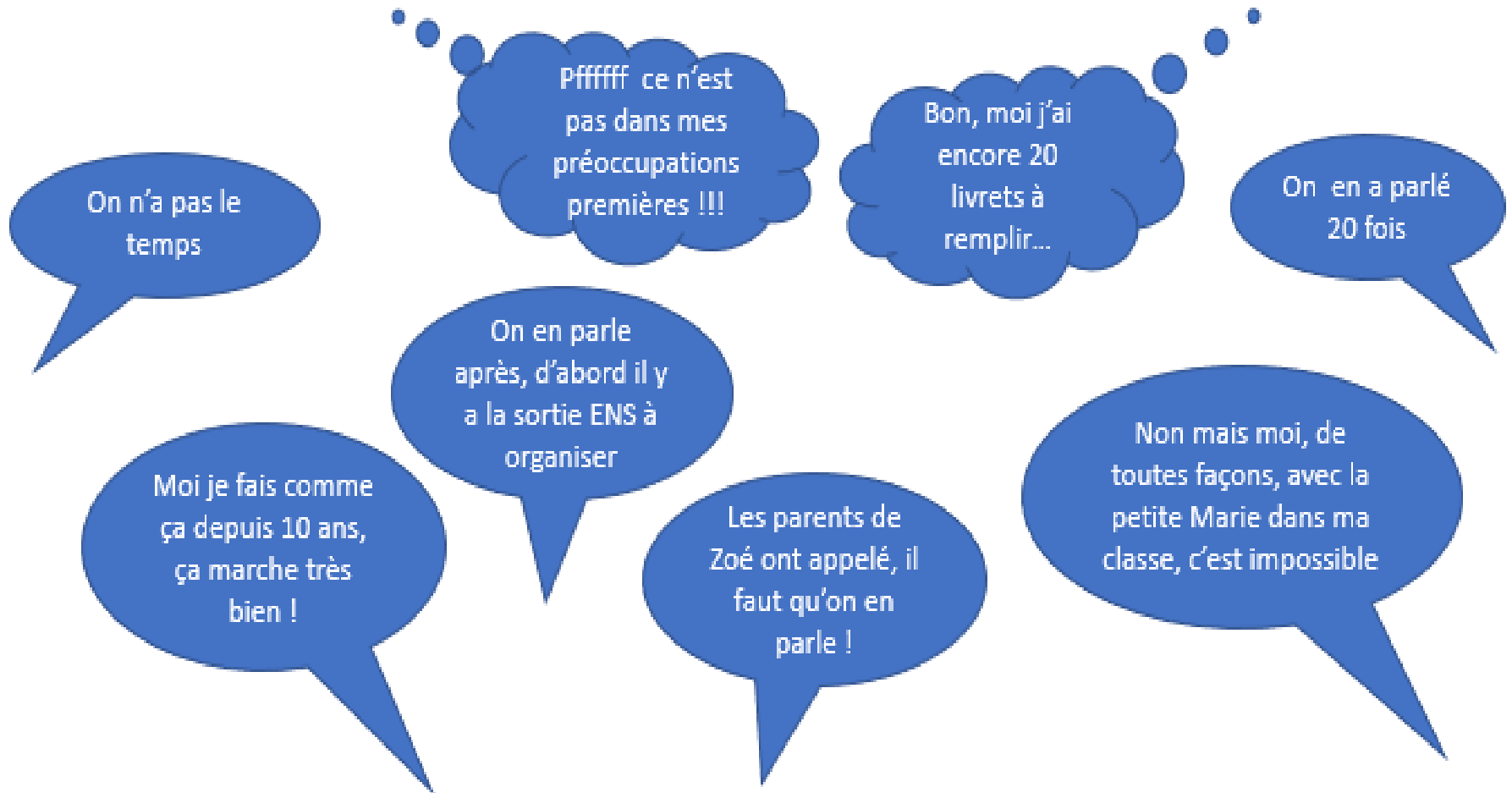
Observation du DASEN s'il l'estime utile.

En cas de demande de révision, un recours hiérarchique restera possible dans les 15 jours suivant la notification à l'agent par la DSDEN du compte-rendu de l'entretien. Si besoin, la CAPD pourra être saisie dans un délai d'un mois.

Conditions d'exercice au regard du contexte local ou territorial :
Compétences pédagogiques (animation, pilotage, coordination des projets et de l'équipe pédagogique, etc.) :
Compétences relationnelles avec les familles, les représentants légaux des élèves :
Compétences relationnelles avec les représentants élus des parents d'élèves, les partenaires de l'école (élus, associations, etc.) :
Compétences organisationnelles relatives au fonctionnement de l'école :
Besoins en formation :
Perspectives éventuelles d'évolution ou de mobilité :
Appréciation générale littéraire :

LES LEVIERS DU PILOTAGE : UN EXEMPLE, LA PLANIFICATION DES TEMPS DE CONCERTATION

Piloter l'équipe d'école



PRÉCONISATIONS POUR AMÉLIORER LE PILOTAGE DE L'ÉCOLE

Le projet d'école

L'organisation des classes et de l'école

Le renforcement de l'information collective aux familles

La mise en place de réunions avec la mairie

Le périscolaire

La liaison école-collège

Piloter l'équipe d'école

Définir des stratégies pour impulser, piloter :
planifier, animer, analyser, **déléguer, responsabiliser**

- Programmer les différentes instances, dès la réunion de rentrée et s'assurer que les thématiques pédagogiques et didactiques ont toute leur place ;
- Concevoir et réguler les actions visant la réussite des élèves avec des objectifs opérationnels et des indicateurs de réussite (cf. Projet d'école) ;
- S'assurer de la cohérence des choix pédagogiques des équipes de cycle, des niveaux d'analyse et d'action : l'école, la classe, l'élève ;
- S'assurer de la continuité du parcours de l'élève ;
- Identifier les difficultés rencontrées et les besoins (élèves mais aussi enseignants) ;

LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

- Exploiter les fiches ressources pour analyser et répondre aux besoins de l'élève ;
- Être garant de la prise en compte des besoins de chaque élève (Equipes éducatives, PPRE Passerelle, PAP, PPS, APC...) ;
- Travailler l'élaboration des PPRE ;
- Accompagner, expliciter le sens et les résultats des évaluations aux parents (page sur education. gov), les associer pleinement ;
- Déléguer des thématiques de travail aux membres de l'équipe ;
- Responsabiliser faire confiance aux membres de l'équipe.

Le projet d'école : un outil de pilotage

Outil de mise en cohérence des enseignements et de continuité des apprentissages au service de la réussite des élèves

The screenshot shows the 'PORTFOLIO' application interface. At the top, there is a navigation bar with 'PORTFOLIO' and several menu items: 'Portfolio', 'Projets', 'Actions', 'Administration', and 'Déconnexion (Marie Gehard)'. Below the navigation bar, the breadcrumb trail reads: 'Vous êtes ici : Portfolio / Domaines et objectifs / (0380178M) E.P.PU BEAUFORT, (0381320D) E.P.PU THODURE'. The main heading is 'Domaines et objectifs'. A yellow warning box states: 'ATTENTION : Si vous restez plusieurs minutes sur la même page, le formulaire se déconnecte. Vous pouvez sauvegarder régulièrement vos données en cliquant sur le bouton "Sauvegarder".' Below this, a list of seven domains is shown, each with a blue checkmark icon and a blue background:

- Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- Le bien être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial
- Mesures d'accompagnement
- Avenant
- Evaluation globale en fin de projet

- Choisir stratégiquement les ITEMS à analyser
- Analyser les réussites et les valoriser, lesquelles ?
- Analyser les difficultés, lesquelles ?

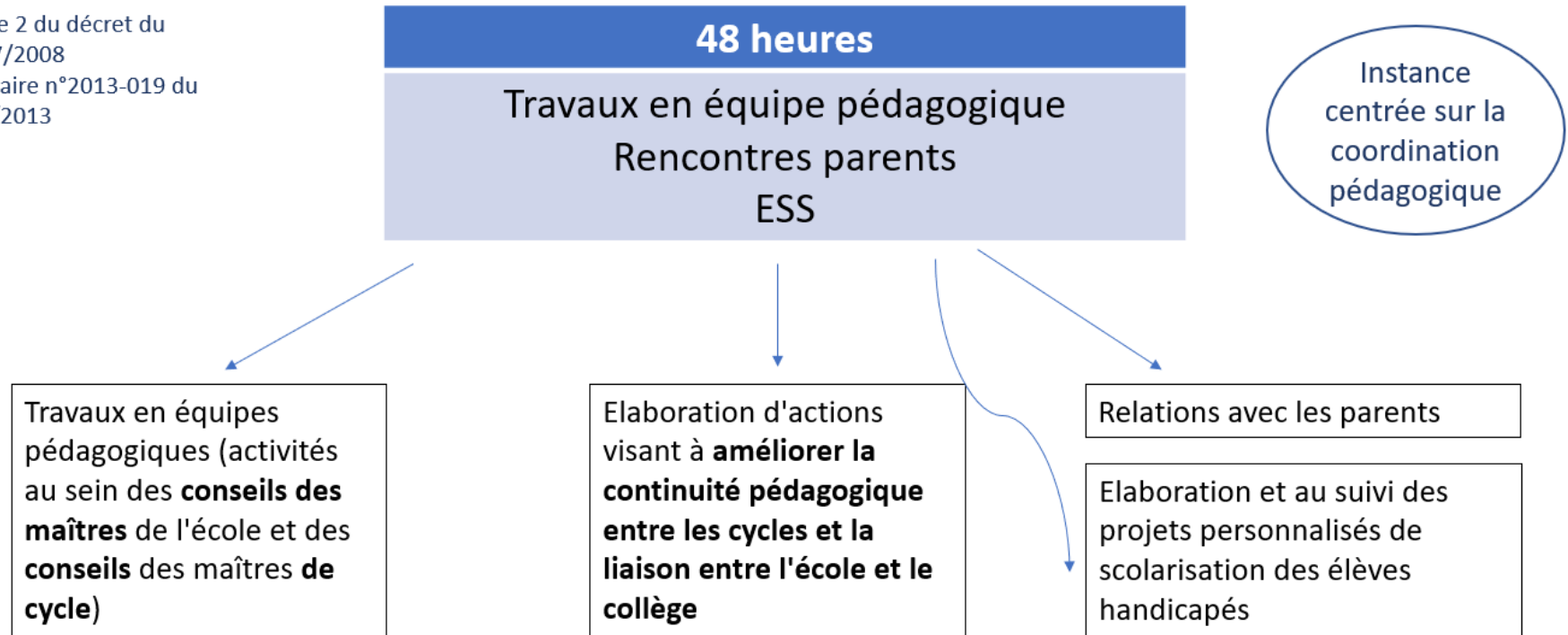
LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Les instances : outils de pilotage

Le service des enseignants et LES 108 HEURES

Article 2 du décret du
30/07/2008
Cirulaire n°2013-019 du
4/02/2013

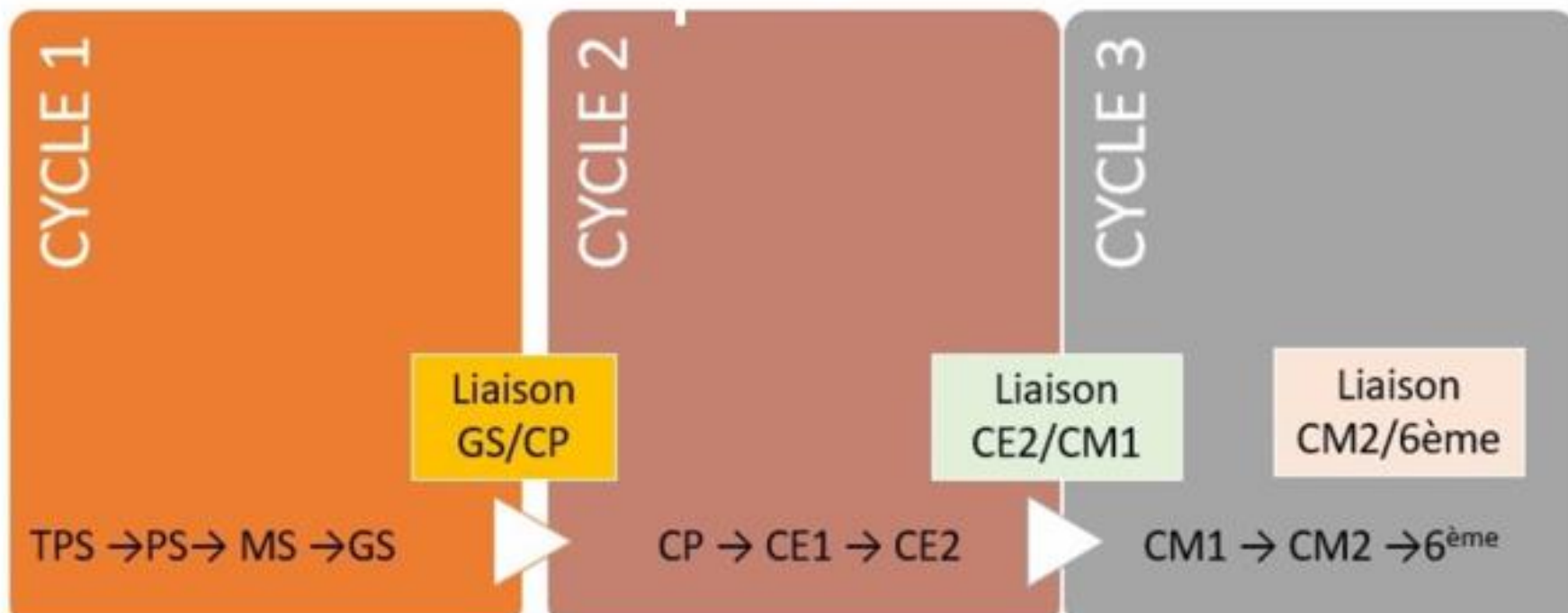


LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Les instances : outils de pilotage

Les concertations inter cycles, tout au long du parcours de l'élève avec des temps forts



LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Les instances : outils de pilotage

Le conseil école-collège / Le conseil de cycle 3

Instances
centrées sur la
coordination
pédagogique

	Conseil Ecole-Collège	Conseil de cycle 3
Objectifs	Instance stratégique pour renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré	Instance pédagogique pour se concerter au sujet des élèves de l'école : leur progression, leurs acquis et leurs besoins.
Pilotes	Présidé conjointement par la/le principal.e du collège et l'inspecteur.rice de l'éducation nationale chargée de la circonscription.	Présidé par le directeur ou la directrice de l'école ou un adjoint délégué pour le cycle
Acteurs	<p>Le CEC comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">La/le principale.e du collège ou son adjoint.eL'inspecteur.rice de l'éducation nationale chargé.e de la circonscription du premier degré ou son représentantDes personnels désignés par la/le principal.e de collège sur proposition du conseil pédagogiqueDes membres du conseil des maîtres de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège	<p>Le conseil de cycle 3 comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">Les membres du conseil des maîtres de l'école compétents pour le cycle considéréLes professeurs exerçant en classe de 6^{ème} dans le ou les collèges de secteur de recrutement dont relèvent les élèves de l'école
Fonctionnement	Il se réunit au moins deux fois par an et établit un programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Ce programme d'actions est soumis à l'accord du CA du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan de ces réalisations est présenté aux mêmes instances.	Les membres du conseil de cycle se concertent régulièrement sur la progression, les acquis et les besoins des élèves.

FIL ANNUEL DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR

OBJECTIF =>

Repartir en fin de journée avec votre calendrier individuel de pilotage pédagogique pour l'année 24-25

FIL ANNUEL DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR



2024				2025			
MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE 2025	
V. 3 mars	M. 2 mars	J. 1 mars	L. 1 mars	M. 1 mars	J. 1 mars	M. 1 mars	
L. 4 mars	V. 4 mars	M. 4 mars	J. 4 mars	L. 4 mars	M. 4 mars	J. 4 mars	
M. 5 mars	J. 5 mars	L. 5 mars	V. 5 mars	M. 5 mars	J. 5 mars	L. 5 mars	
M. 6 mars	L. 6 mars	M. 6 mars	J. 6 mars	V. 6 mars	L. 6 mars	M. 6 mars	
J. 7 mars	M. 7 mars	J. 7 mars	L. 7 mars	M. 7 mars	J. 7 mars	V. 7 mars	
V. 8 mars	L. 8 mars	V. 8 mars	M. 8 mars	J. 8 mars	L. 8 mars	M. 8 mars	
L. 9 mars	M. 9 mars	J. 9 mars	V. 9 mars	L. 9 mars	M. 9 mars	J. 9 mars	
M. 10 mars	L. 10 mars	M. 10 mars	J. 10 mars	V. 10 mars	L. 10 mars	M. 10 mars	
J. 11 mars	M. 11 mars	J. 11 mars	L. 11 mars	M. 11 mars	J. 11 mars	V. 11 mars	
V. 12 mars	L. 12 mars	V. 12 mars	M. 12 mars	J. 12 mars	L. 12 mars	M. 12 mars	
L. 13 mars	M. 13 mars	J. 13 mars	V. 13 mars	L. 13 mars	M. 13 mars	J. 13 mars	
M. 14 mars	L. 14 mars	M. 14 mars	J. 14 mars	V. 14 mars	L. 14 mars	M. 14 mars	
J. 15 mars	M. 15 mars	J. 15 mars	L. 15 mars	M. 15 mars	J. 15 mars	V. 15 mars	
V. 16 mars	L. 16 mars	V. 16 mars	M. 16 mars	J. 16 mars	L. 16 mars	M. 16 mars	
L. 17 mars	M. 17 mars	J. 17 mars	V. 17 mars	L. 17 mars	M. 17 mars	J. 17 mars	
M. 18 mars	L. 18 mars	M. 18 mars	J. 18 mars	V. 18 mars	L. 18 mars	M. 18 mars	
J. 19 mars	M. 19 mars	J. 19 mars	L. 19 mars	M. 19 mars	J. 19 mars	V. 19 mars	
V. 20 mars	L. 20 mars	V. 20 mars	M. 20 mars	J. 20 mars	L. 20 mars	M. 20 mars	
L. 21 mars	M. 21 mars	J. 21 mars	V. 21 mars	L. 21 mars	M. 21 mars	J. 21 mars	
M. 22 mars	L. 22 mars	M. 22 mars	J. 22 mars	V. 22 mars	L. 22 mars	M. 22 mars	
J. 23 mars	M. 23 mars	J. 23 mars	L. 23 mars	M. 23 mars	J. 23 mars	V. 23 mars	
V. 24 mars	L. 24 mars	V. 24 mars	M. 24 mars	J. 24 mars	L. 24 mars	M. 24 mars	
L. 25 mars	M. 25 mars	J. 25 mars	V. 25 mars	L. 25 mars	M. 25 mars	J. 25 mars	
M. 26 mars	L. 26 mars	M. 26 mars	J. 26 mars	V. 26 mars	L. 26 mars	M. 26 mars	
J. 27 mars	M. 27 mars	J. 27 mars	L. 27 mars	M. 27 mars	J. 27 mars	V. 27 mars	
V. 28 mars	L. 28 mars	V. 28 mars	M. 28 mars	J. 28 mars	L. 28 mars	M. 28 mars	
L. 29 mars	M. 29 mars	J. 29 mars	V. 29 mars	L. 29 mars	M. 29 mars	J. 29 mars	
M. 30 mars	L. 30 mars	M. 30 mars	J. 30 mars	V. 30 mars	L. 30 mars	M. 30 mars	

Par groupes d'écoles de structures similaires, échanges, planification.

Quelques thèmes :

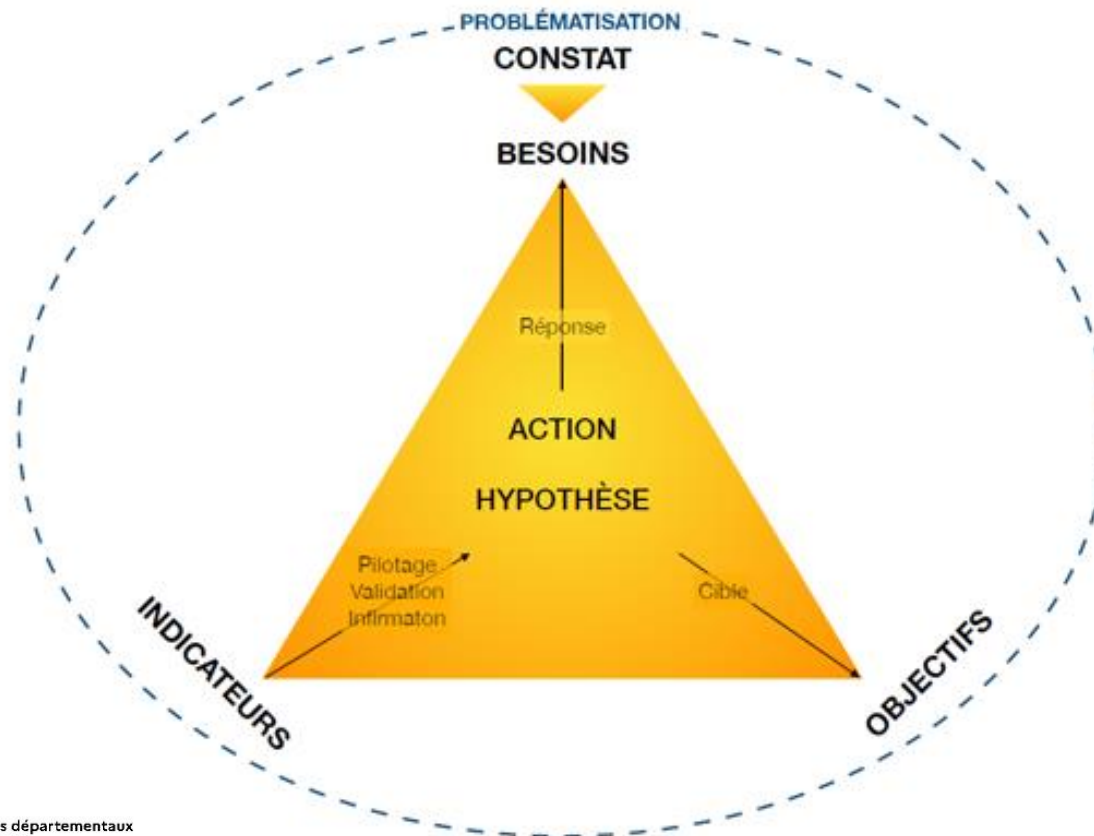
- La circulaire de rentrée, la circulaire de rentrée de l'IEN : les points à ne pas rater ;
- Le travail sur les évaluations nationales (2 fois dans l'année) ;
- Le redoublement ;
- Les élèves en difficulté (en lien avec le RASED et les dates des pôles ressources) ;
- L'absentéisme ;
- Les choix des manuels ;
- Les (nouveaux) guides institutionnels ;
- L'aménagement des classes ;
- La cours de récréation (jeux, rôle des PE, surveillance...) : analyse/pilotage ;
- Le projet d'école (et/ou préparation des évaluations d'école) ;
- L'articulation entre les projets des classes et le projet d'école.

LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE : LA DEMARCHE D'ALIGNEMENT PEDAGOGIQUE

Le pilotage pédagogique : la démarche de l'alignement pédagogique

L'alignement pédagogique : une démarche d'évolution continue

Avoir de la cohérence dans son projet : triptyque constats / objectifs / indicateurs



P. Boyries et N. Fiogère | septembre 2023

DSDEN 38-2024-25

L'alignement pédagogique : une démarche d'évolution continue

Ce qu'on
veut
enseigner

Ce que les
élèves
apprennent

CONSTAT = ECARTS
DIAGNOSTIC = BESOINS

OBJECTIFS
Apprentissages visés

Que doivent
avoir appris
nos élèves ?

S	Spécifique
M	Mesurable
A	Atteignable
R	Réaliste
T	Temporel

ACTIONS
PROJETS
SEQUENCES
SEANCES

Quelles activités et
quelles modalités
mettons-nous en œuvre
pour atteindre nos
objectifs ?

Qu'est-ce que nous
observons ?
Quelle évaluation ?
Quels feedbacks ?

TACHES EVALUATIVES
Indicateurs

DEMARCHES / METHODES /
ACTIVITES / OUTILS

LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE PAR LES EVALUATIONS NATIONALES : ANALYSE ET EXPLOITATION

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

Rentrée 2024 : Des évaluations nationales généralisées pour tous les niveaux de l'école élémentaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

ÉVALUATION REPÈRES


Apprendre, comprendre et réussir

FICHE PARENTS

L'évaluation Repères concerne tous les élèves du territoire national et intervient à six moments clés de leur scolarité.

Quel déroulement ?
Votre enfant doit répondre aux questions de son professeur sur un cahier en un temps donné.

Quelles étapes ?



Évaluation en janvier en milieu d'année de CP
Évaluation en septembre à l'entrée au CE1
Évaluation en septembre à l'entrée au CE2
Évaluation en septembre à l'entrée au CM1
Évaluation en septembre à l'entrée au CM2
Année de CP
Année de CE1
Année de CE2
Année de CM1
Année de CM2
...
Échanges avec le professeur pour la restitution des résultats

Qu'évalue-t-on exactement ?

- En français**
 - la lecture
 - l'oral
- En mathématiques**
 - les nombres
 - le calcul
 - la géométrie

Une évaluation Repères, dans quels buts ?

- Pour les professeurs**
Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.
- Pour l'école**
Situer le niveau des élèves scolarisés en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).
- Pour les parents**
Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de votre enfant à l'école.
- Pour l'élève**
Comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.

Découvrez le descriptif complet des évaluations Repères sur : www.education.gouv.fr

Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages



Évaluations des acquis et besoins des élèves au CP

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

Une orientation nationale : développer une culture commune autour de l'évaluation

1. Développer un écosystème institutionnel favorable à la mise en place d'une évaluation comme soutien à l'apprentissage des élèves
2. Partager les pratiques évaluatives dans les écoles et les établissements scolaires
3. Former les personnels à l'évaluation au service des apprentissages des élèves
 - A. Enrichir des pratiques pédagogiques au service des apprentissages des élèves
 - B. Développer une culture commune autour de l'évaluation comme support de l'apprentissage



Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

FINALITES

A COURT
TERME

OBJECTIF : faire réussir tous les élèves en favorisant l'amélioration de leurs performances

REPERER LES BESOINS DE CHAQUE ELEVE

En analysant les réussites et les difficultés aux évaluations nationales (mais aussi les évaluations de la classe) en fonction de la connaissance de l'équipe de l'élève.

ET Y REMEDIER

En conseil de cycle ou inter-cycle, se concerter et décider de la prise en charge des difficultés des élèves :

- **Dans la classe** : différenciation, fiches ressources Eduscol
- **Dans l'école** : APC, stages de réussite, prise en charge RASED, sollicitation des CPC...
- **Hors de l'école** : rencontre avec les parents, suivis éventuels

→ rédaction d'un PPRE pour formaliser les aides mises en place

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

FINALITES

A LONG
TERME

OBJECTIF : Faire réussir tous les élèves en favorisant l'amélioration de leurs performances
Apporter de la cohérence entre les différents niveaux d'enseignement (intra et inter cycles)

ANALYSER LES REUSSITES ET LES DIFFICULTES

Repérer les compétences qui sont toujours bien réussies par les élèves et celles qui le sont moins.

REFLECHIR SUR NOS PRATIQUES ENSEIGNANTES

Analyser les pratiques mises en œuvre sur l'ensemble des cycles.
Questionner nos gestes professionnels

DEFINIR DES OBJECTIFS COMMUNS en conseil de cycle ou inter-cycles

Prioriser les actions collectives à mener au regard des besoins des élèves.

LES LEVIERS DU PILOTAGE

Choisir et donner du sens aux indicateurs

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Piloter l'équipe d'école

Mobiliser les outils institutionnels

Choisir et donner du sens aux indicateurs

Choisir des indicateurs à croiser avec les évaluations nationales ? Lesquels ?

- Compléter l'analyse tout au long de la scolarité à l'aide d'autres évaluations (évaluations communes, outils de positionnement...)
- Croiser d'autres indicateurs tels que :
 - Nombre d'élèves et contenus en APC
 - Nombre d'élèves et contenus dans le cadre de PPRE, PAP, PPS...

Que comparer pour donner du sens aux indicateurs ?

Pour chaque indicateur retenu, situer son école par rapport :

- Aux écoles du secteur de collège
- Aux écoles de la circonscription
- Aux échelons départemental, académique, national
- Aux écoles avec IPS comparables
- Aux écoles REP, REP+; hors REP, QPV
- Comparer et suivre les cohortes sur plusieurs années

Choisir et donner du sens aux indicateurs

Comment suivre des indicateurs dans le temps pour donner du sens ?

- Utiliser un tableau de bord pour avoir une vision de l'évolution des résultats (appui possible de l'ERUN ou équipe de circonscription)
- Utiliser des tableaux de suivi de cohorte ou d'élève

Comment favoriser l'analyse des résultats ?

Quelles stratégies pour entrer, engager la réflexion, quel support ?

- Préparer ou transmettre des restitutions des évaluations nationales (tableaux, graphiques...) en amont des instances de concertation
- Selon l'objectif visé, analyser ces données en variant les compositions des instances (conseil maitres, de cycle, inter-cycles, avec les membres du RASED, de la circonscription...)

Mobiliser les outils institutionnels

Utiliser des outils standardisés

Analyser des résultats dans un cadre réglementaire au regard de résultats de circonscription, départementaux et nationaux

Impulser des mises en œuvre pédagogiques

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

Mobiliser les outils institutionnels

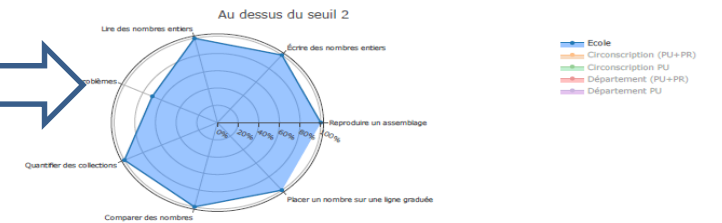
Les fiches ressources sur Eduscol

Guide des scores
Guide des adaptations
Fiches d'exploitation pédagogique

Les tableaux des résultats

Groupe		Niveau		Score		Moyenne		Écart-type		Moyenne pondérée		Écart-type pondéré	
Classe	Effectif	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats
CPA	Pré-niveau 1	NCM1 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 2	NCM1 2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 3	NCM1 3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 4	NCM1 4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 5	NCM1 5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 6	NCM1 6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 7	NCM1 7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 8	NCM1 8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 9	NCM1 9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 10	NCM1 10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 11	NCM1 11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 12	NCM1 12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CPA	Pré-niveau 13	NCM1 13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Les fiches synthèse des école



Des outils d'aide à l'analyse

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère

ÉVALUATION REPÈRES
FRANÇAIS CP

Passer du constat à l'analyse, de l'analyse à l'exploitation pédagogique, à la réponse aux besoins de l'élève par des actions de remédiation...

RÉSULTATS 2023-2024

La passation...
V a-t-il eu une harmonisation sur les conditions de passations ?
 NON OUI par niveau / cycle 2 / école / autre : _____
Elle portait sur : la durée de passation la reformulation et/ou explicitation de la consigne le calendrier les moments de passation dans la journée

A partir des outils apportés, quels indicateurs vous semblent intéressants, en tant que pilotes pédagogiques, pour analyser les résultats aux évaluations nationales ?

Fiche synthèse de l'école
Archipel

Questions ?